

Approbation du plan de gestion du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon

Dossier de rédaction de H2o
November 2017

Le président du conseil de gestion du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon, François Deluga, a présenté le plan de gestion du Parc marin aux membres du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité. Validé par les membres du conseil de gestion en mai dernier, le plan de gestion a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration de l'AFB.

Le plan de gestion traduit l'ambition à 15 ans du conseil de gestion pour le Parc naturel marin, suite à une large concertation menée par les équipes du Parc entre 2015 et 2017 qui a permis la contribution de très nombreux acteurs à ce processus de co-construction. L'approbation finale du plan de gestion permet de présenter la mise en œuvre du plan et son développement en plans d'actions annuels et pluriannuels. Le plan de gestion du Parc naturel marin porte essentiellement sur la gestion du "bien commun" exceptionnel et partagé du bassin d'Arcachon avec une attention particulière portée à la préservation des richesses naturelles, à l'hydrodynamisme particulier du site et au développement durable des activités. La gestion des conflits d'usages, le partage d'une connaissance pluridisciplinaire et la poursuite d'une gouvernance dynamique et transversale sont les autres principales finalités.

Parc naturel marin du bassin d'Arcachon